

DistanceMaster Compact Pro



DE 04

GB 11

NL 18

DK 25

FR 32

ES 39

IT 46

PL 53

FI

PT

SE

NO

TR

RU

UA

CZ

EE

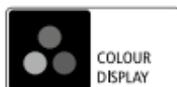
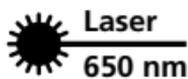
LV

LT

RO

BG

GR

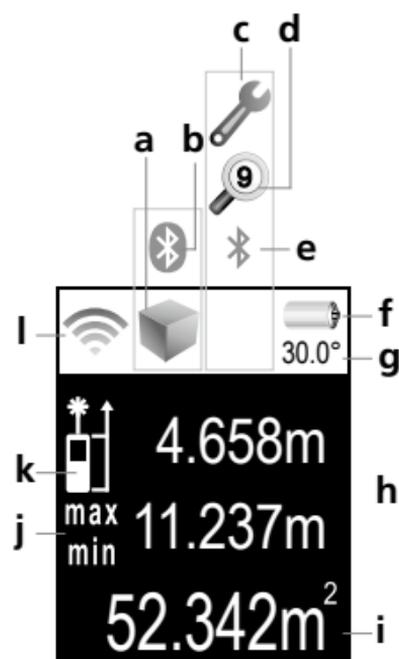


Laserliner[®]
Innovation in Tools



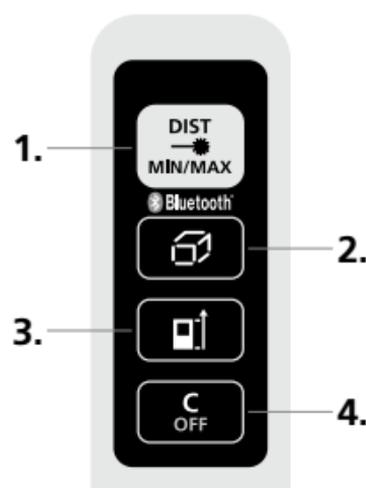
Lisez entièrement le mode d'emploi et le carnet ci-joint „Remarques supplémentaires et concernant la garantie” cjointes. Suivez les instructions mentionnées ici. Conservez ces informations et les donner à la personne à laquelle vous remettez le dispositif laser.

Télemètre laser compact pour la mesure de longueurs, surfaces et volumes – avec interface Bluetooth®* et fonction de mesure d'angle



AFFICHAGE :

- a Affichage de la longueur /
Affichage de la surface /
Affichage du volume /
Fonction d'angle 1 + 2 + 3
- b Fonction Bluetooth®*
- c Dysfonctionnement /
Maintenance nécessaire
- d Mémoire
- e Fonction Bluetooth®* activée
- f Symbole des piles
- g Valeur mesurée fonction d'angle
- h Valeurs intermédiaires /
Valeurs mini./maxi.
- i Valeurs mesurées /
Résultats de mesure
Unité en m / ft / inch / _ ' _ "
- j Mesure continue mini./maxi.
- k Plan de mesure (référence)
arrière / avant
- l Le graphique à barres montre
à quel point la surface réfléchis-
sante est adaptée à la mesure. Cela
est particulièrement utile pour les
mesures sur de grandes distances,
sur des surfaces sombres ou en
cas de lumière ambiante claire.



CLAVIER :

1. MARCHE / Mesurer /
Mesure continue mini./maxi.
2. Longueur / Surface / Volume /
Fonction d'angle 1 + 2 + 3 /
Fonction Bluetooth®* / Mémoire
3. Plan de mesure (référence)
arrière / avant / Unité de
mesure en m / ft / inch / _ ' _ " /
Activer fonction Bluetooth®*
4. ARRÊT / Suppression des
dernières valeurs mesurées

* La marque et le logo Bluetooth® sont des marques déposées de Bluetooth SIG, Inc.

DistanceMaster Compact Pro

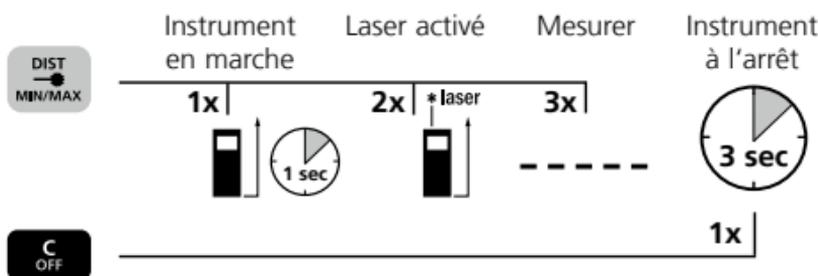
Consignes de sécurité générales



Rayonnement laser!
Ne pas regarder dans le faisceau.
Appareil à laser de classe 2
< 1 mW · 650 nm
EN 60825-1:2014

- Attention : Ne pas regarder le rayon direct ou réfléchi.
- Tenir le laser hors de portée des enfants !
- Ne pas diriger le rayon laser sur des personnes.
- Si le rayonnement laser de la classe 2 touche les yeux, fermez délibérément les yeux et tournez immédiatement la tête loin du rayon.
- Ne pas soumettre l'appareil à une charge mécanique, ni à des températures extrêmes ni à de l'humidité ou à des vibrations importantes.
- Utiliser uniquement l'instrument pour l'emploi prévu dans le cadre des spécifications. Des changements ou modifications sur l'appareil ne sont pas permis, sinon l'autorisation et la spécification de sécurité s'annulent.
- L'appareil est doté d'une interface radio. Des restrictions locales d'utilisation doivent être respectées, p. ex. dans les hôpitaux ou les avions.

Mise en marche, mesure et arrêt :



Changer d'unité de mesure :

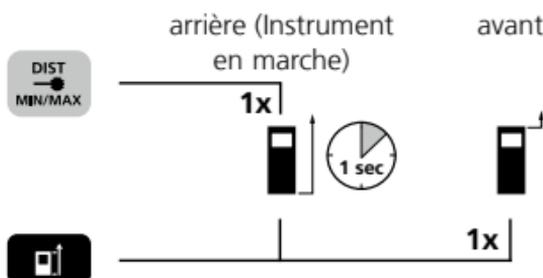
m / ft / inch / _ ' _ "



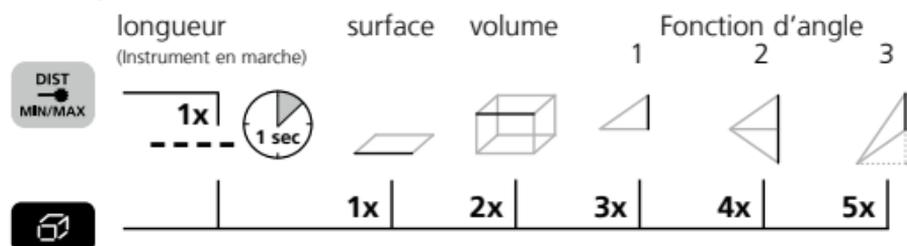
Effacer la dernière valeur mesurée :



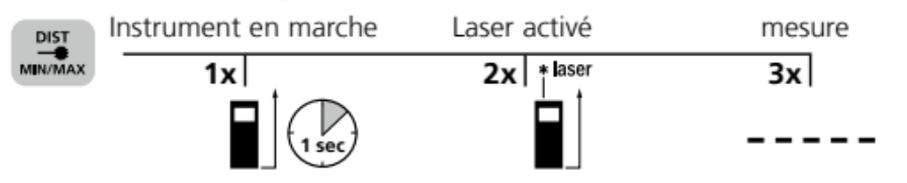
Commutation au plan de mesure (référence) :



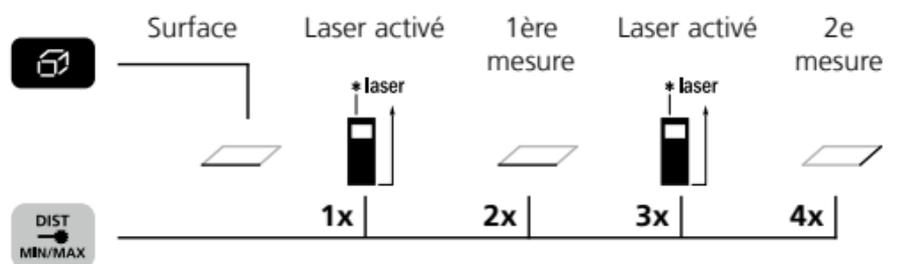
Changer de fonctions de mesure :



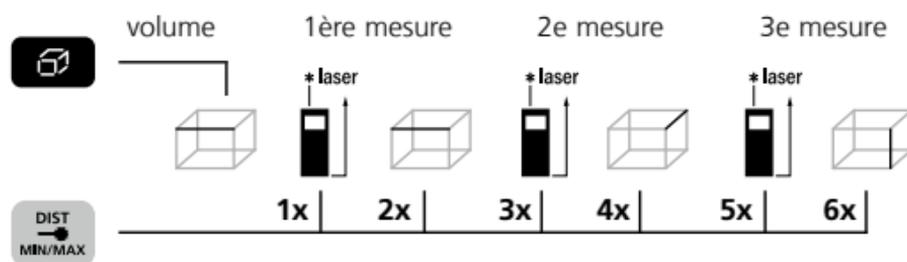
Mesure de la longueur :



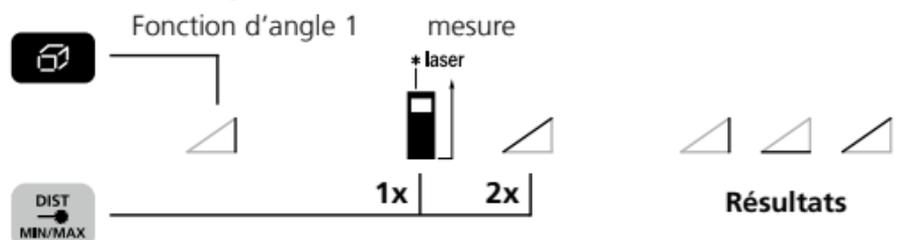
Mesure de la surface :



Mesure du volume :



Fonction d'angle 1:



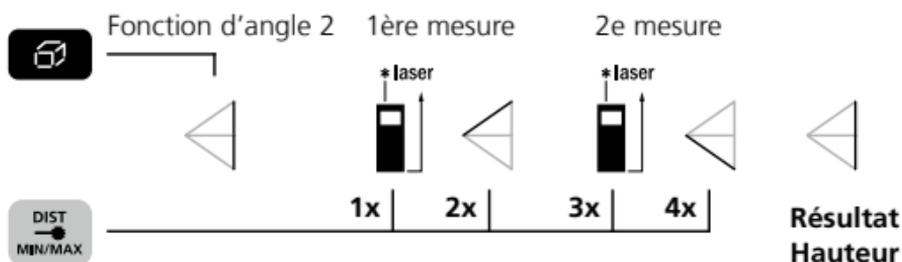
Les résultats de mesure sont calculés automatiquement par le capteur d'inclinaison 360°.



La face arrière de l'appareil sert de surface de référence pour la mesure des angles.

DistanceMaster Compact Pro

Fonction d'angle 2:

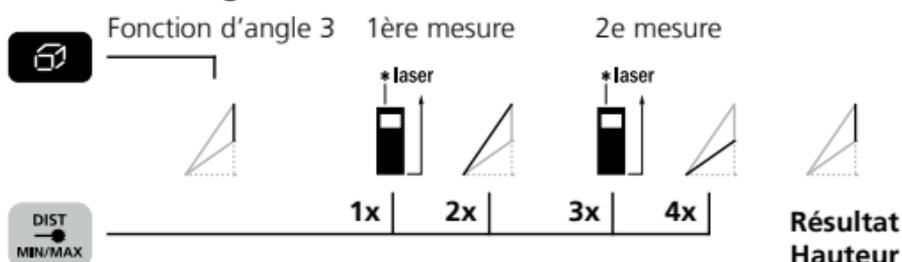


Le résultat de mesure est calculé par le capteur d'inclinaison 360°.



La face arrière de l'appareil sert de surface de référence pour la mesure des angles.

Fonction d'angle 3:

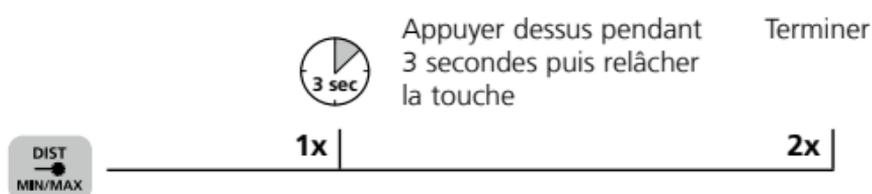


Le résultat de mesure est calculé par le capteur d'inclinaison 360°.



La face arrière de l'appareil sert de surface de référence pour la mesure des angles.

Mesure continue mini./maxi. :



L'écran à cristaux liquides indique la valeur maximale (max.), la valeur minimale (min.) et la valeur actuelle.

Transmission des données

Le télémètre laser est doté d'une fonction Bluetooth®* qui permet la transmission sans fil des données aux appareils mobiles (p. ex. smartphone, tablette) avec l'interface Bluetooth®*.

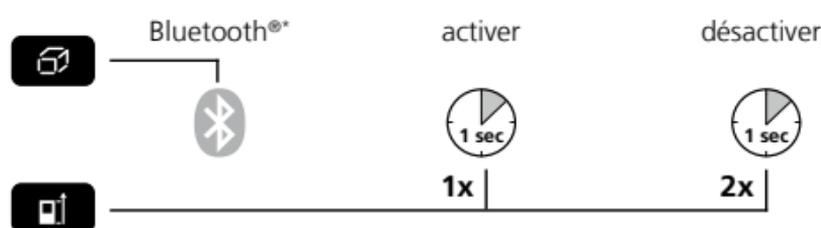
Vous trouverez les conditions requises du système pour une liaison Bluetooth®* sous www.laserliner.com

L'appareil peut se connecter par Bluetooth®* aux appareils mobiles compatibles avec Bluetooth 4.0.

La portée est d'une distance maxi de 10 m de l'appareil mobile et dépend fortement des conditions ambiantes, comme p. ex. l'épaisseur et la composition des murs, des sources de brouillage ainsi que des propriétés de transmission / réception de l'appareil.

* La marque et le logo Bluetooth® sont des marques déposées de Bluetooth SIG, Inc.

Activer / Désactiver Bluetooth®* :



Le symbole Bluetooth®* apparaît après activation à l'écran (e). Si la fonction est active, un appareil mobile peut se connecter à l'appareil de mesure par l'intermédiaire d'une application.

* La marque et le logo Bluetooth® sont des marques déposées de Bluetooth SIG, Inc.

Application (App)

L'utilisation de la fonction Bluetooth®* nécessite une application. Vous pouvez la télécharger à partir du store correspondant à l'appareil mobile :



Vérifiez que l'interface Bluetooth®* de l'appareil mobile est activée.

Une fois l'application lancée et la fonction Bluetooth®* activée, il est possible de connecter un appareil mobile et le télémètre laser. Si l'application détecte plusieurs instruments de mesure actifs, choisissez l'instrument adapté.

Au démarrage suivant, cet instrument de mesure peut être connecté automatiquement.

* La marque et le logo Bluetooth® sont des marques déposées de Bluetooth SIG, Inc.

DistanceMaster Compact Pro

Fonction de mémorisation :



ou



Visualiser les valeurs mémorisées

Remarques importantes

- Le laser affiche le point jusqu'auquel la mesure sera effectuée. Aucun objet ne doit se dépasser dans le champ du rayon laser.
 - Pendant la mesure, l'instrument compense les écarts de température ambiante. En cas d'écarts de température importants, tenez compte d'une courte période d'adaptation suite au changement de lieu.
 - L'utilisation de l'instrument à l'extérieur est limitée et il n'est pas possible de l'utiliser en cas de fort ensoleillement.
 - La pluie, le brouillard et la neige peuvent influencer voire fausser les mesures à l'air libre.
 - L'écart peut être supérieur à 3 mm en cas de mauvaises conditions de mesure par ex. en cas de surfaces à mauvaise réflexion.
 - Les tapis, les sièges rembourrés ou les rideaux ne renvoient pas le rayon laser de manière optimale. Utiliser des surfaces lisses.
 - Dans le cas de mesures à travers du verre (vitres), il est possible que les résultats de mesure soient faussés.
 - Une fonction d'économie d'énergie éteint automatique l'instrument.
 - Nettoyage avec une lingette douce. L'eau ne doit pas pénétrer dans le boîtier.
-

Code erreur :

Err101: Echanger les piles

Err104: Erreur de calcul

Err152: Température trop élevée: > 40°C

Err153: Température trop basse: < 0°C

Err154: En dehors de la plage de mesure

Err155: Le signal reçu est trop faible

Err156: Le signal reçu est trop fort

Err157: Mesure erronée ou l'arrière-plan est trop clair

Err160: Mouvement trop rapide de l'instrument de mesure

Données techniques (Sous réserve de modifications techniques)

Mesure de distances

Plage de mesure à l'intérieur	0,1 m - 50 m
Précision (typique)*	± 2 mm / 10 m

Mesures d'angle

Plage de mesure	± 90°
Résolution	0,1°
Précision	0,1°

Laser classer	2 < 1 mW
Longueur de l'onde laser	650 nm
Température de travail	-10°C – 40°C
Température de stockage	-20°C – 70°C
Arrêt automatique	30 secondes laser / 10 min appareil
Alimentation électrique	piles 2 x AAA 1,5 Volt
Dimensions (L x H x P)	43 x 110 x 27 mm
Poids (piles incluse)	100 g

* jusqu'à une distance de 10 m avec une surface cible bien réfléchissante et à température ambiante. L'écart de mesure peut atteindre ± 0,2 mm/m en cas de plus grandes distances et de conditions de mesure moins favorables, comme par ex. en cas de fort ensoleillement ou de surfaces cibles à faible réflexion.

Réglementation UE et élimination des déchets

L'appareil est conforme à toutes les normes nécessaires pour la libre circulation des marchandises dans l'Union européenne.

Ce produit est un appareil électrique et doit donc faire l'objet d'une collecte et d'une mise au rebut sélectives conformément à la directive européenne sur les anciens appareils électriques et électroniques (directive DEEE).

Autres remarques complémentaires et consignes de sécurité sur www.laserliner.com/info



Déclaration de conformité

Ce produit respecte les conditions des directives 2004/108/CE, 2014/30/UE (CEM), 2011/65/UE (RoHS) et 1999/5/CE (R&TTE).

Umarex GmbH & Co KG déclare par la présente que le produit est conforme aux exigences de base et à tous les règlements et directives techniques pertinents relatifs aux directives susnommées et peut par conséquent porter le marquage CE.

Vous pouvez obtenir des détails supplémentaires sur Internet sous www.laserliner.com ou sur demande.